

d'évidence, ne partagent pas les mêmes croyances que les Gonds et les Korkus locaux sur le pouvoir/caractère sacré des peintures, pour les avoir ainsi profanées.

Nous avons immédiatement avisé les autorités du Parc national et le Commissaire à l'Archéologie de Madhya Pradesh du danger imminent que courent deux autres sites de Belkandhar (1 et 3), ainsi que deux autres qui méritent eux aussi d'être mieux protégés, Nishan Garh (fig. 13) et Churna (fig. 14). Nous leur avons conseillé de prendre des mesures immédiates de protection, qui pourraient être les suivantes :

- placer des panneaux dans chacun des trois sites de Belkandhar, en Hindi et en Marathi, indiquant que : « Ceci est un antique site sacré qui doit être entièrement respecté (pas de feux, ne pas toucher les parois, n'y rien écrire) » et les avertissant que « Toute action de la sorte exposerait son auteur à de graves dommages et susciterait pour lui des catastrophes » ;

- pendant toute la durée des pèlerinages, faire garder les sites par des gardes forestiers pour veiller à leur protection.

En un second temps, les sites pourraient être physiquement protégés par des clôtures adéquates.

same beliefs as the local Gonds and Korkus about the power/sacredness of the paintings or they would not have desecrated them.

We have immediately advised the authorities of the National Park and the Commissioner of Archaeology for Madhya Pradesh of the impending danger to the two other most important sites of Belkandhar (1 and 3) and also of two other sites that fully deserve to be better protected, Nishan Garh (Fig. 13) and Churna (Fig. 14). We advised them to take immediate measures of protection, which could be:

- putting panels in each of the three sites of Belkandhar, in the Hindi and Marathi languages, telling people that: « This is an ancient sacred site that must be entirely respected (no fires, no touching the walls nor writing on them) » and warning them that « Any such action would expose people to severe harm and cause catastrophes to happen to them. »

- during the entire duration of the festivals, have the sites guarded by foresters to see to their protection.

In a second stage the sites could be physically protected by adequate fences.

Jean CLOTTE & Meenakshi DUBEY-PATHAK

BIBLIOGRAPHIE

DUBEY-PATHAK M. 2009. — Documentation of the painted rock shelters of Pachmarhi Hills. *Purakala*, 19, p. 58-119.

DUBEY-PATHAK M. 2012. — *Rock Art of the Pachmarhi Biosphere*. New Delhi : B.R. Publications. *In print*.

FORSYTH J. 1889 — *The Highlands of Central India*. 1st edition. London. 2nd ed. 1975, New Delhi : Asian Publication Services.

ART RUPESTRE : ORIENTATIONS PRÉALABLES À UNE PROPOSITION D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Introduction

L'art rupestre est la manifestation culturelle de l'humanité la plus répandue. Il est présent dans la quasi totalité des régions du monde, ses sites extrêmement nombreux témoignant d'une production sur plus de quarante millénaires. À cet égard, l'art rupestre constitue l'un des modes d'expression fondamentaux de la culture humaine et un élément clé de son patrimoine culturel. L'art rupestre, manifestation de la pensée conceptuelle humaine et des croyances au sein des sociétés traditionnelles, s'est perpétué sur une plus longue période que toute autre tradition artistique dans le monde.

Dans ces circonstances, il est essentiel pour renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial que les sites d'art rupestre y soient largement représentés. Pour certaines régions, l'art rupestre peut être un moyen de combler des lacunes dans la Liste. Théoriquement, de nombreux sites pourraient être retenus pour acquérir le statut de patrimoine mondial. Cependant, seuls certains d'entre eux auront la capacité de démontrer une valeur universelle exceptionnelle et seront éligibles sur la Liste.

Comme les récentes propositions d'inscription de sites l'ont montré, la capacité de démontrer une valeur universelle exceptionnelle n'est pas toujours évidente. Pour la plupart des sites, cette démonstration sera apportée par des travaux de recherche et de documentation suffisamment approfondis pour présenter et évaluer le contexte, la signification, l'originalité et l'étendue de l'art rupestre.

ROCK ART: PRE-NOMINATION GUIDELINES TO PROPOSE AN INSCRIPTION ON THE WORLD HERITAGE LIST OF UNESCO

Introduction

Rock art is the most widespread cultural manifestation of humankind. It is present in almost every region of the world; the countless rock-art sites bear witness to its production over more than forty millennia. In this way rock art constitutes one of the basic expressions of human culture and a key element of its cultural heritage. Rock art is a manifestation of human conceptual thought and of the beliefs that are at the heart of traditional societies and have survived over a longer period than any other world artistic tradition.

Against that background it is vital therefore that rock-art sites should figure significantly on the World Heritage List (WHL) in order to strengthen its credibility. For some regions rock art may be one means whereby gaps in the List can be filled. In theory there are many sites that might be identified as being potentially qualified for World Heritage status. Only certain of these will, however, be able to demonstrate Outstanding Universal Value (OUV) and hence be eligible for inclusion on the WHL.

As sites that have recently been nominated have shown, the capacity to demonstrate Outstanding Universal Value is not always obvious. For most sites this is not always obvious requires research and documentation studies that are sufficiently detailed for the context, the significance, the originality, and the scope of the rock art to be presented and evaluated.

Le Comité du patrimoine mondial peut difficilement être convaincu de la valeur universelle exceptionnelle de l'art rupestre si ces aspects n'ont pas bénéficié d'études suffisamment détaillées : la simple présence d'une grande quantité de peintures ne justifie pas nécessairement une inscription sur la Liste, à moins que ces peintures ne démontrent pourquoi le site peut se différencier des autres existant dans la même région géo-culturelle, ou ailleurs dans le monde, que ce soit par sa signification et son intérêt, ses qualités exceptionnelles ou les caractéristiques de son environnement. Les sites proposés pour inscription doivent ainsi s'appuyer sur une documentation appropriée, une protection juridique et des processus de gestion bien définis, conformément aux *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (UNESCO, 2008).

Les présentes orientations préalables à une proposition d'inscription ont été rédigées pour aider les États parties à déterminer la manière dont les dossiers sur les sites d'art rupestre peuvent être préparés pour faire l'objet de propositions d'inscription. Il convient de consulter ce document en même temps que les Études thématiques régionales que l'ICOMOS prévoit de terminer pour toutes les régions. L'Amérique latine et les Caraïbes, suivies de l'Afrique australe, de l'Afrique du nord et du Sahara sont les premières régions traitées dans cette série. Ces orientations complètent les informations contenues dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (UNESCO, 2008).

Les orientations exposées ici abordent différents aspects importants des sites d'art rupestre qu'il conviendrait de prendre en considération dans la préparation des propositions d'inscription. Ces aspects concernent l'identification et l'évaluation des qualités intrinsèques des sites, en même temps que leur conservation et leur gestion.

Bien qu'ils présentent un certain nombre de similitudes fondamentales en différentes parties du globe, les sites d'art rupestre se distinguent également par des différences très significatives en termes de localisation, de géologie et de conditions climatiques, d'ampleur et de répartition des gravures et peintures. Les « types » de base sont examinés ci-après.

Les différences les plus importantes ont peut-être trait au contexte géoculturel de l'art rupestre – sa genèse, sa signification et son intérêt pour les communautés anciennes et actuelles. Ces aspects sont également abordés ci-dessous.

Types de sites d'art rupestre

Le type du site a une influence sur la manière dont il pourrait être proposé pour inscription, en termes d'ampleur, de délimitations, de contexte, de protection et de gestion :

Le choix des lieux et leur utilisation relevant de la culture et non d'un déterminisme géographique, les sites d'art rupestre peuvent appartenir à des types assez différents, ce dont il conviendra de tenir compte au moment des évaluations.

a) Grottes profondes

Exemples : Altamira et grottes ornées de la Corniche Cantabrique en Espagne (fig. 1), grottes ornées de la Vallée de la Vézère en France. Ce patrimoine est le plus facile à protéger et à gérer, puisque les lieux sont d'une ampleur limitée et que leur entrée peut en règle générale se contrôler. L'art des cavernes est le plus connu

It is difficult for the World Heritage Committee to be persuaded of the Outstanding Universal Value of rock art if these aspects have not received adequate detailed study: large numbers of paintings alone do not necessarily justify inscription, unless it can be demonstrated why the site can be differentiated from others in the same geo-cultural region or elsewhere around the world, through their meaning and relevance, through exceptional qualities, or by virtue of the characteristics of their host environment. Nominated sites thus need to be supported by adequate documentation, legal protection, and clearly defined management processes, in accordance with the Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention (UNESCO 2008).

These Pre-Nomination Guidelines have therefore been drafted in order to help State Parties identify how nomination dossiers for rock-art sites should be developed. They should be considered in parallel with the Regional Thematic Studies that ICOMOS is planning to produce for all the regions. Latin America and the Caribbean, followed by Southern Africa, North Africa, and the Sahara, are the first in the series. These complement the information contained in the Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention (UNESCO 2008).

The present Guidelines address various important aspects of rock-art sites that should be taken into consideration when nominations are being prepared. These cover the identification and assessment of the intrinsic qualities of sites, together with their conservation and management.

Although there are some basic similarities between rock-art sites in various parts of the world, there are also very significant differences in terms of where the rock art is found, the geology and climatic conditions, and the scope and distribution of the engravings and paintings. These basic 'types' are considered below.

The most significant differences are probably those related to the geo-cultural context of the rock art – its genesis, its meaning, and its relevance to human communities, both past and present. These aspects, too, are considered below.

Types of rock art site

The type of site influences how it might be nominated, in terms of its scope, boundaries, context, protection, and management:

It is the cultural and not any geographical determinism that guides the choice of sites and how they are used, and for this reason rock-art sites may be quite different. This is something that must be taken into account during evaluations.

a) Caves

Examples: Altamira and the Palaeolithic cave art of Northern Spain (fig. 1), decorated caves in the Vézère valley in France. This type of heritage is the easiest to protect and manage owing to the limited extent of these areas, and because in general it is possible to control access to the sites. Cave art is the form of rock art with

du grand public, mais le moins répandu dans le monde (Paléolithique européen, mais aussi grottes Maya d'Amérique centrale, Mud-Glyph Caves du sud-est des États-Unis, quelques grottes australiennes, plus quelques exemples isolés à Hawaï [tubes de lave], au Mexique etc.).

b) Sites isolés

Il peut s'agir d'abris où l'art se trouve dans la zone exposée à la lumière du jour (Cueva de las Manos) ou de roches gravées en plein air (Alta, en Norvège). D'innombrables sites isolés existent sur les cinq continents. Ils ne peuvent être retenus que s'ils présentent un ou des caractères véritablement exceptionnels.

c) Groupes de sites

Certains lieux (vallée, colline ou montagne [Monte Castillo], canyon) ont revêtu une importance toute particulière pour des groupes humains, souvent pour des raisons tenant à l'interprétation de leur environnement (cf. ci-dessous). Cela explique l'accumulation des sites que l'on y constate : Valcamonica, Tanum, Côa (fig. 2), Serra da Capivara, Bhimbetka (fig. 3), Tsodilo, uKhahlamba Drakensberg. Ces groupements de sites présentent un intérêt majeur.

d) Régions

Les groupements peuvent, dans certains cas, intéresser toute une région géographique qui est restée protégée. C'est le cas de l'Acacus en Libye, du Tassili n'Ajjer en Algérie, des confins de l'Air et du Ténéré au Niger (fig. 4), des Monts Matopo au Zimbabwe, du Kakadu en Australie, de la Sierra de San Francisco au Mexique (fig. 5). Point n'est besoin d'insister sur leur caractère exceptionnel.

e) Un type d'art

Un type d'art particulier, correspondant à une tradition chronologiquement et géographiquement bien définie, peut mériter de figurer sur la Liste. C'est le cas des sites de l'art du Levant espagnol dans l'arc méditerranéen. On pourrait songer également à l'art de la Pecos River (États-Unis et Mexique) (qui n'est pas sur la Liste).

Contexte géoculturel des sites d'art rupestre

Les sites d'art rupestre peuvent avoir été créés pour de multiples raisons; certains reflètent parfois plusieurs siècles ou millénaires de création et donc les évolutions historiques ou celles de leurs contextes culturels, ou présentent un intérêt du fait de leur relation avec une culture, une époque ou un événement spécial, ou encore témoignent d'un processus particulier, qu'il soit technologique ou religieux.

a) Perdurabilité de pratiques, croyances, récits, légendes

Lorsque les mythes dont il est issu ont complètement disparu, l'art devient fossile (c'est le cas de l'art paléolithique européen et de nombreuses autres formes d'art dans le monde). Or, en Australie (Kakadu), ainsi que dans certaines parties de l'Afrique, de l'Asie et des Amériques (Pecos River), des traditions soit demeurent vivantes, soit nous sont connues par les témoignages ethnologiques des derniers siècles (Sierra de San Francisco, au Mexique). L'art auquel elles s'appliquent n'en a que plus d'importance et d'intérêt.

Les propositions d'inscription doivent exposer le contexte de l'art rupestre et démontrer si cet art est devenu fossile en gardant des témoignages de pratiques

which the general public is most familiar, yet it is the least widespread around the world –the European Palaeolithic, but also Maya caves in Central America, Mud-Glyph Caves in the south-eastern USA, Australian caves, and several isolated examples in Hawaii (lava tubes), Mexico, and elsewhere.

b) Isolated sites

These may be shelters where the art is found in areas exposed to daylight (Cueva de las Manos, Argentina) or engravings in the open air (Alta, Norway). There are countless isolated sites on all five continents. They cannot therefore be selected unless they present one or several truly exceptional features.

c) Groups of sites

Certain places –a valley, a hill or a mountain (Monte Castillo), a canyon– had a particular significance for some human communities, often related to their interpretation of their environment (see below). This explains the accumulation of sites to be observed in areas such as Valcamonica, Tanum, Côa (fig. 2), Serra da Capivara, Bhimbetka (fig. 3), Tsodilo, or uKhahlamba-Drakensberg. These groups of sites are of the highest interest.

d) Regions

In some cases these groupings may apply to an entire geographical region that has been preserved. This is the case with Acacus in Libya, Tassili n'Ajjer in Algeria, the outermost regions of the Air and the Ténéré (fig. 4) in Niger, the Matopo Hills in Zimbabwe, Kakadu in Australia, and the Sierra de San Francisco in Mexico (fig. 5). There is no need to emphasize their exceptional value.

e) A specific type of art

A specific type of art that corresponds with a well defined chronological or geographical tradition may be worthy of inscription on the List. This would be the case for sites of the Spanish Levante art in the Mediterranean. The art of the Pecos River in the USA and Mexico, which is not on the List, might also be considered.

The geo-cultural context of rock art sites

Rock-art sites may have been created for many different reasons. Sites may sometimes reflect several centuries or millennia of creation, and in this way their historical evolutions or those of their changing cultural contexts and circumstances. They may be of interest because of their relationship to a particular culture, epoch, or event, or they may bear witness to a particular process, whether technological or religious.

a) Practices, beliefs, tales, or legends that have persisted

When the myths that created it have completely disappeared, art becomes fossilized (for example, European Palaeolithic art and many other forms of art worldwide). However, in Australia (Kakadu) and in some parts of Africa, Asia, and America (Pecos River), traditions are either living or have been handed down through ethnological testimonies over recent centuries (Sierra de San Francisco in Mexico). The art to which these belong is all the more important and remarkable.

Nominations need to address this context for rock art and demonstrate whether the art is fossilized while having retained evidence of past practices, is still living in the

Fig. 1. Des grottes profondes ornées ont été mises sur la Liste du Patrimoine mondial, comme celles de la Corniche cantabrique. Ici, cerf de Las Chimeneas (Puente Viesgo, Cantabria, Espagne).
Cliché J. Clottes.

Fig. 1. Deep painted caves have been put on the World Heritage List, like those on the Cantabrian coast. Here, a stag painted in Las Chimeneas (Puente Viesgo, Cantabria, Spain).
Photo J. Clottes.



Fig. 2. Des groupes de sites, avec peintures ou gravures, peuvent être placés sur la Liste, comme le furent ceux de Foz Côa (Portugal).
Cliché J. Clottes.

Fig. 2. Groups of painted or engraved sites may be put on the List, as was the case with those of Foz Côa (Portugal).
Photo J. Clottes.



Fig. 3. Parmi les quelques sites asiatiques sur la Liste du Patrimoine mondial se trouvent les nombreux abris peints de Bhimbetka (Madhya Pradesh, Inde). Ici, un homme poursuivi par un animal fantastique dans l'Abri n° 15.
Cliché J. Clottes.

Fig. 3. Among the few Asian sites on the World Heritage List are those of Bhimbetka (Madhya Pradesh, India), with numerous painted shelters. Here, a man pursued by a fantastic animal in Shelter n°15. Photo J. Clottes.

révolues, ou s'il est toujours vivant, c'est-à-dire si ses images sont encore comprises par les sociétés actuelles et présentent un intérêt pour elles, ou s'il reste vivant en se renouvelant avec la création d'œuvres nouvelles (Bandiagara au Mali). Les conditions de durée ont également leur importance : à savoir, si cet art a été de courte durée ou s'il a été pratiqué durant de nombreux siècles, voire des millénaires – et quelles en sont les preuves. Des traditions orales peuvent souvent aider à comprendre les images ou pratiques associées ou même expliquer comment les traditions de l'art rupestre ont migré vers d'autres supports, comme des maisons ou des outils mobiliers. De même, la célébration de cérémonies peut mieux faire comprendre les rites de passage ou autres types de rites auxquels cet art fut parfois associé.

b) Historique

Dans certains cas (Altamira, en Espagne, par exemple), l'historique de la recherche et des découvertes à l'époque moderne peut apporter un plus à la valeur du site.

c) Archéologie

Dans de nombreux cas, les fouilles ou recherches archéologiques sur les sites d'art rupestre ou dans leurs environs fournissent une première approche pour déterminer le contexte et le type de société auquel cet art appartient, dès lors qu'il est possible d'établir un lien entre cet art et des sites habités ou que des traces et vestiges laissés par ses auteurs ont été repérés ou récupérés par des archéologues. La recherche portant sur les images proprement dites peut aussi contribuer à une meilleure compréhension des séquences chronologiques des peintures ou gravures, grâce à l'étude des superpositions et de l'évolution des thèmes représentés ou des techniques utilisées. Des gravures exécutées avec des outils en métal peuvent, par exemple, être associées à la diffusion du métal.

Cadre des sites d'art rupestre - La qualité de l'environnement

Dans une majorité de cas, l'environnement a déterminé la réalisation de l'art. Il est également susceptible d'avoir joué un rôle important dans sa signification. En conséquence, il ne saurait en être dissocié sans commettre un contresens total. L'importance de ce facteur éclate dans les cas suivants : Uluru (Australie), Cueva de las Manos (Argentine) au sein du Rio Pinturas, Vallée de la Côa (Portugal) (fig. 2), canyons de la Sierra de San Francisco (Mexique) (fig. 5).

Il est essentiel que les dossiers de proposition d'inscription prennent en compte la manière dont l'environnement naturel abritant l'art rupestre sera préservé, protégé et respecté. Dans de nombreux cas, des arbres et arbustes surplombant des abris ou des grottes sont en mesure de protéger les peintures de l'action directe du soleil. La végétation peut, elle aussi, jouer un rôle dans l'équilibre écologique qui permet aux surfaces peintes de rester suffisamment sèches malgré pluie et inondations. Les pressions exercées par la recherche de bois à brûler et celles dues au pacage excessif et au brûlis de la végétation peuvent toutes entraîner une perte de protection et des dégâts. Par conséquent, la conservation des sites d'art rupestre doit viser aussi bien l'art rupestre que l'environnement naturel dans lequel il s'inscrit afin qu'un bon équilibre soit maintenu entre eux.

Ce n'est pas uniquement du point de vue de la végétation que l'environnement naturel constitue un élément majeur. La topographie du paysage préhistorique a joué

sense of the images being understood and relevant for today's societies, or is still living with new rock art being produced (such as at Bandiagara in Mali). Time frames are also relevant –whether the art was short-lived or whether it continued over many centuries, or even millennia– and what the evidence is for this. Oral traditions can often help with understanding the images or associated practices, and can even show how rock-art traditions have migrated to other surfaces, such as houses or portable utensils. In the same way, ceremonies may help to understand the rites of passage or other types of ritual to which the art was at some time associated.

b) History

Sometimes (e.g. Altamira in Spain) the history of research and discoveries during modern times may give additional value to the site.

c) Archaeology

In many cases, archaeological excavation or research at or near rock-art sites can make the first approach to determining the context of the art and the type of society to which it belonged once it becomes possible to link the art to habitation sites or when traces and remains left by the makers of the art have been observed or recovered by archaeologists. Research into the images themselves may also contribute to an understanding of the chronological sequences of the paintings or engravings through the study of superimpositions and the evolution of the themes represented or the techniques used. Engravings made with metal tools, for instance, may be linked to the spread of metalworking.

Settings of rock art sites – The quality of the environment

In most cases it was the environment that determined the creation of the art; it may also have played a major role in its meaning. It would therefore make absolutely no sense to dissociate the art from its natural environment. The importance of this factor is strikingly obvious in cases such as the following: Uluru (Australia), Cueva de las Manos (Argentina), in the Rio Pinturas, the Côa Valley (Portugal) (fig. 2), and the canyons of the Sierra de San Francisco (Mexico) (fig. 5).

It is essential for nomination dossiers to consider how the natural environment that hosts the rock art is to be sustained, protected, and respected. In many cases trees and shrubs that overhang shelters or caves have the capacity to shelter paintings from direct sunlight. Vegetation can also play a role in the ecological balance which allows the painted surfaces to remain sufficiently dry despite rain and floods. Pressure resulting from the collection of firewood, from overgrazing, or from burning of vegetation can all lead to loss of protection and damage. Conservation of rock-art sites must therefore target both the rock art itself and the natural environment that surrounds it in order to sustain a balance between the two.

It is not only the vegetation that makes the natural environment important. The topography of the prehistoric landscape played an important role in the choice of loca-

Fig. 4. Les confins de l'Air et du Ténéré, au Niger, comptent de nombreux sites avec des milliers de gravures. Girafes d'Anakom. Cliché J. Clottes.

Fig. 4. The borders of the Air and Ténéré in Niger have numerous sites with thousands of petroglyphs. Anakom girafes. Photo J. Clottes.



Fig. 5. Le seul site d'Amérique du Nord sur la Liste du Patrimoine mondial est l'ensemble de la Sierra de San Francisco (Baja California Sur, Mexique). Abri de Flechas. Cliché J. Clottes.

Fig. 5. The only North American site on the World Heritage List is the region of Sierra de San Francisco (Baja California Sur, Mexico). Flechas shelter. Photo J. Clottes.



Fig. 6. L'immense parc national du Kakadu (Northern Australia, Australie) compte surtout des peintures, mais aussi des dessins à la cire d'abeille, comme ce personnage fantastique (abri Guri Birang). Cliché J. Clottes.

Fig. 6. Kakadu immense National Parc in Northern Australia mostly includes paintings, but also some drawings made with bee wax, like this fantastic character in the Guri Birang shelter. Photo J. Clottes.

un rôle important dans le choix des emplacements pour les peintures et les gravures. Lorsque des éléments originaux du relief ont été modifiés ultérieurement par suite d'une évolution dans l'occupation des sols, de telles modifications peuvent avoir masqué les intentions d'origine et caché des qualités qu'il est donc important de démontrer. Ces qualités ont trait aux notions d'intégrité visuelle et structurelle mentionnées dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (UNESCO, 2008). Dans certains cas, comme à Tanum (Suède), la modification progressive du paysage, avec l'ajout continu de nouveaux éléments issus de l'agriculture et de la sylviculture, a été présentée comme étant une qualité supplémentaire au moment de l'inscription.

L'art rupestre en tant qu'art – L'art lui-même

C'est évidemment le point le plus important dans l'évaluation des sites et dans leur hiérarchisation, même si la qualité de l'art rupestre recouvre partiellement d'autres considérations en termes de cadre, de qualité, de chronologie, etc.

Les qualités à retenir sont de divers ordres :

- la qualité esthétique de l'art (grottes ornées de la vallée de la Vézère, en France ; uKhahlamba Drakensberg, Afrique du Sud) ;
- son importance quantitative (Valcamonica en Italie, Tanum en Suède, Tassili n'Ajjer en Algérie, etc.) ;
- son caractère exemplaire ou sa rareté, qu'il s'agisse des techniques utilisées, des thèmes représentés, de sa localisation (Alta) ;
- son originalité intrinsèque (Sierra de San Francisco au Mexique (fig. 5), Pecos River, États-Unis) ;
- la mise en évidence d'une très longue tradition artistique sur les lieux (Bhimbetka en Inde (fig. 3), Serra da Capivara au Brésil, etc.) ou de pratiques particulières (Cueva de las Manos, Argentine).

Gestion et conservation

Afin de démontrer que les sites d'art rupestre proposés pour inscription ont été identifiés et étudiés de manière adéquate et qu'ils bénéficient d'une bonne gestion, conservation et protection, il convient d'examiner les aspects suivants :

a) Limites

Les limites suggérées pour un site proposé pour inscription doivent refléter la portée et l'étendue originales de son art rupestre et avoir un caractère logique, en ce sens qu'elles doivent englober ce qui est identifié comme ayant une valeur universelle exceptionnelle. Les sites d'art rupestre peuvent être extrêmement étendus ; en fait, certains peuvent être des sites en série, des groupements de gravures ou de peintures séparés par de longues distances. À titre d'exemple, une tradition ou un style original d'art rupestre (comme l'art du Levant espagnol) peut s'étendre sur un territoire immense. C'est pour cette raison que les limites doivent correspondre aux contextes géoculturels, en termes de liens culturels existant entre les sites.

Ainsi, lorsque des sites illustrent des voies culturelles, le commerce, des migrations, etc., les voies reliant les sites sont susceptibles d'être considérées comme faisant partie de la proposition d'inscription. De même, si des sites illustrent des liens avec des communautés établies, cet aspect peut également être pris en compte dans la zone proposée pour inscription. Les limites ne doivent

tions for the paintings and engravings. Later modifications of the original landform elements due to changes in land use may have disguised the original intentions and obscured qualities which are therefore important to demonstrate. Those qualities relate to the concepts of visual and structural integrity in the Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention (UNESCO 2008). In certain cases, such as Tanum (Sweden) the gradual change in the landscape resulting from the continuous addition of new elements resulting from agriculture and forestry was put forward as an additional quality when the rock-art site was inscribed.

Rock art as art – The rock art itself

It is clearly the most important point in evaluating and ranking sites even if the quality of the rock art overlaps with other considerations such as its quality, setting, dating, etc.

The qualities that should be taken into consideration fall into various categories:

- *the aesthetic quality of the art (the decorated caves of the Vézère valley in France, uKhahlamba-Drakensberg in South-Africa);*
- *the quantitative dimension (Valcamonica in Italy, Tanum in Sweden, Tassili n'Ajjer in Algeria, etc.);*
- *exemplary or rarity aspects, whether in respect of the techniques used, the themes depicted, or its location (Alta);*
- *intrinsic originality (Sierra de San Francisco in Mexico (fig. 5), Pecos River in the USA);*
- *evidence of a long artistic tradition in that location (Bhimbetka in India (fig. 3), Serra da Capivara in Brazil, etc) or of special practices (Cueva de las Manos in Argentina).*

Management and Conservation

In order to demonstrate that nominated rock-art sites have been adequately identified and researched and that they are well managed, conserved, and protected, the following aspects of the site need to be considered:

a) Boundaries

The boundaries proposed for a nominated site need to reflect the original scope and extent of the rock art and to be logical in terms of encompassing what is identified as having outstanding universal value (OUV). Rock-art sites can be very extensive; some may in effect be serial sites, groups of engravings or paintings separated by long distances. For example, an original rock-art tradition or style, such as the Levante art in Spain, may be spread out over an immense territory. This is why boundaries need also to reflect the geo-cultural contexts in terms of cultural links between sites.

For instance, if sites reflect cultural routes, trade, migration, etc, the routes that link the sites may also need to be considered as part of the nomination. In the same way, if sites reflect links with settled communities, this might also be reflected in the area chosen for nomination. Boundaries need not conform with present-day political frontiers, since serial nominations can be used to encom-

pas nécessairement se conformer aux frontières politiques actuelles, étant donné qu'il est possible d'utiliser des propositions d'inscription en série pour couvrir l'étendue d'origine et les valeurs susceptibles de concerner deux pays ou plus.

b) Recherche

La démonstration de la valeur universelle exceptionnelle et du caractère approprié de la gestion et de la conservation implique d'évaluer avec soin la valeur des sites d'art rupestre, par la recherche et l'étude, afin d'expliquer pour quelles raisons le site est important et significatif. Les dossiers de proposition d'inscription doivent préciser le type de recherche entrepris et les conclusions auxquelles elles ont abouti. La recherche peut porter sur des facteurs associés, comme l'investigation archéologique des sites, les informations ethnologiques ou les facteurs sociaux et économiques, ou elle peut documenter les raisons pour lesquelles la portée et l'étendue du site revêtent une importance particulière, d'abord dans sa région géoculturelle, puis au niveau international. Démontrer que l'on possède une connaissance approfondie des sites devrait être l'un des points clés du processus d'inscription.

c) Documentation

Pour tout site inscrit sur la WHL, il faut disposer d'une documentation appropriée afin de créer une base documentaire satisfaisante sur ce qui a été inscrit et de justifier sa valeur universelle exceptionnelle. Ceci signifie qu'il faut exposer en quoi consiste le site et ce qui fait sa valeur. En ce qui concerne des sites très étendus comportant plusieurs milliers d'images, il s'agit d'un véritable défi à relever et plusieurs niveaux d'information peuvent être pris en compte.

i. Le premier niveau consiste à fournir un formulaire descriptif par site, avec une carte du site considéré.

ii. Le deuxième niveau consiste à fournir un formulaire descriptif par panneau, accompagné d'un dessin précis du panneau considéré et de photographies.

iii. Le troisième niveau – lorsque l'étude du site est terminée – consiste à fournir un formulaire descriptif par image. Il est possible de mettre à disposition des exemples de tels formulaires – qui, dans tous les cas, doivent être adaptés aux conditions locales.

D'une manière générale, seules les informations des premier et deuxième niveaux seront indispensables pour justifier la valeur universelle exceptionnelle.

Pour résumer, il convient de fournir au minimum une description de l'approche retenue pour la documentation, suivant une méthodologie admise, de préciser la manière de dresser un inventaire général et de démontrer la portée et l'étendue des images (voir exemples ci-dessus), en indiquant les ressources disponibles et les délais d'exécution pour ce faire.

Pour compléter ce travail, il convient d'utiliser une méthode reconnue permettant de stocker les résultats et d'y avoir accès (cartes, photographies analogiques et digitales, base de données, calques, recherche sur l'environnement, l'archéologie, l'ethnologie). Il est également nécessaire d'indiquer précisément où et comment toutes les données sont archivées et mises à la disposition des chercheurs.

Des règles et normes pour l'établissement des inventaires ont été mises au point dans de nombreuses régions du monde. Le CAR (Comité Scientifique International

pass the original extent and values, which might extend over two or more countries.

b) Research

In demonstrating outstanding universal value (OUV) and the appropriate management and conservation, the value of rock-art sites needs to be carefully assessed by means of research and study, in order to explain why the site is important and significant. Nomination dossiers should detail the research that has been undertaken and the conclusions drawn from it. Research may address associated factors, such as the archaeological investigation of sites, ethnological information, or social and economic factors, or it may document why the scope and extent of the site is of particular significance, first in its geocultural region and then internationally. Demonstrating an extensive knowledge of the sites should be a key part of the nomination process.

c) Documentation

There needs to be adequate documentation for every site inscribed on the WH List in order to create a satisfactory record of what has been inscribed and to justify its outstanding universal value (OUV). This means explaining what the site is and what constitutes its value. This is a challenge for large sites with many thousands of images, and several levels of information may be considered:

i. The first level would be to provide a description to a standard format and a map for each site.

ii. The second level would be to provide a description to a standard format and an accurate drawing and photographs for each element.

iii. Once the study of the site has been completed, the third level would be to provide a description to a standard format for each image. Examples of such formatted descriptions, which in every case should be adapted to local conditions, can be provided.

In general, only the first and second levels of information are essential for justifying the Outstanding Universal Value.

To summarize, the minimum requirement is to provide a description of the approach adopted for the documentation, using an accepted methodology, an explanation of how the overall inventory was compiled, and a demonstration of the scope and extent of the images (see examples above), indicating the resources that are available and a time-frame for its implementation.

This needs to be supplemented by a recognized method of storing and accessing the results (maps, analogue and digital photographs, database, tracings, research into the environment, the archaeology, the ethnology). It is also necessary to state precisely where and how all the data are archived and made available to researchers.

Good practices for the production of inventories have been developed in many regions of the world. Ways of supporting and disseminating these are being considered

d'Art Rupestre) de l'ICOMOS et d'autres organisations internationales comme l'IFRAO (*International Federation of Rock Art Organizations*, Fédération Internationale des Organisations d'Art Rupestre) examinent les moyens de soutenir ces règles et de favoriser leur diffusion.

La documentation présentée dans la proposition d'inscription doit contribuer à justifier les délimitations suggérées. À savoir que, après avoir précisé ce que le site contient et ce qu'il pourrait ne pas contenir, il convient de montrer, d'une part, comment on a cerné la OUV dans les délimitations choisies et, d'autre part, pourquoi l'on considère tout élément en dehors d'elles comme de moindre valeur ou moins susceptible d'être conservé de façon appropriée.

d) Conservation

On doit la considérer sous un double aspect : le site (ou l'ensemble des sites proposés) est-il particulièrement bien conservé ou en danger ? Quelles mesures conservatoires ont-elles été prises pour assurer sa pérennité, et des mesures complémentaires sont-elles à prévoir ?

La conservation doit concerner non seulement les images mais aussi leur contexte, à savoir les roches ornées et leur environnement naturel. Elle doit également traiter les questions relatives à l'accès du public et à la prévention des dommages afférents, à la prévention de dégradations naturelles (comme nids de guêpes, termites, inondations, fréquentation des sites par des animaux etc.), au contrôle des activités agricoles dans le voisinage et autres activités communautaires. En outre, il est d'une importance vitale de démontrer que la conservation est réalisée suivant une approche proactive et, autant que possible, suivant des méthodes non intrusives, évitant l'utilisation de substances nocives.

La conservation de certains sites peut impliquer de maintenir l'équilibre écologique de la végétation naturelle avoisinante, également par le biais d'aménagements méticuleux pour limiter l'accès des visiteurs et des animaux en pâture. En pareil cas, il convient d'indiquer les aménagements envisagés, à court terme et à long terme. Sur d'autres sites, les gravures et peintures ayant éventuellement déjà souffert de l'inscription de graffiti ou de la pénétration de l'eau, la conservation comprendra des mesures visant à minimiser un endommagement ultérieur et à stabiliser les images.

e) Gestion

Il est vital de prévoir une gestion active des sites proposés pour inscription si l'on entend préserver leur valeur. Il convient avant tout d'identifier le type de gestion approprié.

La gestion doit assurer les fonctions suivantes :

- surveillance de l'état de conservation de l'art ;
- aménagements pour assurer la stabilité écologique des zones environnantes ;
- gestion des visiteurs lorsque les sites sont ouverts au public ;
- aménagements permettant aux activités agricoles de s'exercer sans porter atteinte à l'art rupestre ;
- lorsque les sites sont encore utilisés dans le cadre de cérémonies ou de traditions locales, des aménagements doivent permettre que cette utilisation soit poursuivie sans porter atteinte aux images rupestres ;
- gestion des menaces connues et imprévues ;
- implication des communautés locales (parties prenantes, citoyens, écoles). S'agissant de vastes sites très dispersés, avec un faible nombre de visiteurs, la gestion en coopération avec des communautés locales peut être

by the ICOMOS International Scientific Committee on Rock Art (CAR –Comité International d'Art Rupestre) and other international bodies such as IFRAO (International Federation of Rock Art Organizations).

The documentation submitted in the nomination should justify the proposed boundaries. This means that, once what is contained in the site and what it may not contain have been identified, it is necessary to specify how the OUV is defined by the proposed boundaries, and at the same time why what lies outside the boundaries is considered to be of lesser value or less susceptible to proper preservation.

d) Conservation

There are two aspects to conservation. Is the site (or the group of sites proposed) particularly well preserved or is it in danger? What conservation measures have been taken to ensure its lasting protection and are any complementary measures necessary?

Conservation must concern itself not only with the images but also with their context, in terms of the rocks on which they are found and the natural environment. It also needs to take account of access by visitors and the prevention of resulting damage, the prevention of natural degradation (such as wasp nests, termites, flooding, visits to the sites by animals, etc.), regulation of agricultural and community activities in the vicinity of the site, etc. It is furthermore of vital importance to demonstrate that the conservation is carried out using a proactive approach and, as far as possible, non-intrusive methods that avoid the use of harmful substances.

For some sites maintenance of the ecological balance of the surrounding natural vegetation, combined with careful arrangements to limit access, by both visitors and grazing animals, may be needed in order to conserve the site. In such cases the arrangements for achieving these, in both the short- and the long-term, should be described. At other sites the engravings and paintings might already have suffered from graffiti or water penetration, and so the conservation will include measures to minimize further damage and to stabilize the images.

e) Management

Active management of the nominated sites is crucial if their value is to be maintained. First of all, the appropriate type of management must be identified.

Management needs to achieve the following:

- *Monitoring of the condition of the rock art;*
- *Measures for achieving ecological stability of the surrounding areas;*
- *Management of visitors where the sites are accessible to the public;*
- *Arrangements to allow agricultural activities to continue without adversely impacting the rock art;*
- *Where sites are still used as part of local ceremonies or traditions, arrangements must be made in order to allow these to continue without damage to the rock-art images;*
- *The management of known and unexpected threats;*
- *Involvement of local communities (stakeholders, citizens, schools). For large dispersed sites, with low visitor numbers, management in cooperation with local communities might be the preferred option, in which case details*

l'option choisie de préférence. Dans ce cas, il faut préciser comment cet aménagement a été conçu, avec les modalités de la surveillance et des inspections régulières.

Sur les sites très visités ou dont on souhaite augmenter le nombre de visiteurs, la présence directe de responsables est nécessaire pour gérer le public. Il peut s'agir de personnel salarié combiné avec des volontaires pour assurer les visites guidées. En ce qui concerne les sites à forte fréquentation, les aménagements relatifs à la gestion doivent intégrer une stratégie d'accès en fonction du nombre de visiteurs. Les mesures permettant aux visiteurs de comprendre l'importance de l'art rupestre représentent une partie essentielle dans la plupart des aménagements liés à la gestion, l'objectif étant de renforcer le respect pour les images.

De nombreux sites d'art rupestre se trouvent à l'intérieur de zones déjà protégées pour des raisons écologiques – telles que des parcs nationaux. Dans certains cas, le personnel déjà affecté à la gestion des parcs est susceptible d'assurer celle de l'art rupestre. Normalement, il faut cependant compléter cette équipe avec du personnel qui connaît bien les valeurs culturelles de l'art rupestre et ses problèmes spécifiques de conservation. Il est essentiel que les conflits éventuels entre ces deux types de gestion – aspect naturel et aspect culturel – soient discutés et résolus. À titre d'exemple, le brûlage d'herbes pour favoriser le maintien de certaines espèces de plantes peut nuire fortement aux peintures rupestres. Dans de tels cas, un compromis est nécessaire et la gestion des qualités naturelles du site doit être moins stricte et respecter la valeur culturelle de l'art rupestre.

Dans d'autres zones, des œuvres d'art rupestre se trouvent à l'intérieur de réserves forestières dont la population a été évacuée. De tels déplacements peuvent saper la valeur culturelle de l'art rupestre, du point de vue de sa signification pour les communautés actuelles. Les modes de gestion doivent aborder cet aspect pour apprécier les résultats susceptibles d'être obtenus grâce à des partenariats efficaces.

L'inscription de l'art rupestre sur la Liste du patrimoine mondial peut parfois être l'occasion pour les communautés locales d'obtenir des avantages d'ordre social et économique, renforçant leur relation avec l'art rupestre et leur permettant de tirer parti de la présence de visiteurs.

En revanche, l'accès à certains sites particulièrement vulnérables peut être strictement réservé.

Justifier la valeur universelle exceptionnelle des sites

Des centaines de milliers de sites d'art rupestre sont disséminés dans le monde entier, mais seuls ceux de valeur universelle exceptionnelle doivent être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. La question décisive pour l'inscription de sites sur la Liste est de savoir s'ils peuvent ou non présenter une valeur universelle exceptionnelle, en satisfaisant aux critères des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (UNESCO, 2008) et en démontrant, par une analyse comparative, leur caractère exceptionnel sur le plan géographique, culturel et mondial.

a) Analyse comparative

Pour être satisfaisante, une analyse comparative doit placer le ou les sites proposé(s) dans leur contexte, c'est-à-dire que l'on doit faire état des connaissances sur la manière dont ce ou ces site(s) s'intègre(nt) dans un cadre plus large, d'abord régional et ensuite mondial. Cette

of how this arrangement has been structured should be provided to show how monitoring and regular inspections are carried out.

Where sites are heavily visited, or where an increase in visitor numbers is desired, a direct on-site presence is needed to manage these visitors. This may consist of paid staff combined with volunteers to guide parties of visitors. For heavily visited sites, the management arrangements will need to include an access strategy as a function of the visitor numbers. Means of enabling visitors to understand the significance of the rock art is a crucial part of most management arrangements, with the aim of strengthening respect for the images.

Many rock-art sites are located within areas that are already protected on ecological grounds, such as national parks. In some cases the existing management staff may be able to manage the rock art. However, there is usually a need to complete these teams with people who are knowledgeable about the cultural values of the rock art and the conservation issues specific to it. It is essential for conflicts between the two types of management –the cultural and the natural– to be discussed and resolved. For instance, the burning of grassland in order to encourage the retention of certain plant species could be highly detrimental to painted rock art. In such cases there must be an understanding that the management of the natural qualities of the site should be less strict so as to respect the cultural values of the rock art.

In other areas rock art is found in forest reserves from which people may have been moved. Evacuations of this kind could undermine the cultural value of rock art in terms of its meaning for present-day communities. Management regimes should give consideration to aspects of this kind to see what might be achieved through effective partnerships.

The inscription of rock art on the World Heritage List can in some instances provide the opportunity for local communities to benefit in social and economic terms through strengthening their relationship with the rock art and offering the potential for them to benefit from visitors.

On the other hand, access to some particularly vulnerable sites might have to be severely restricted.

Justifying the outstanding universal value of sites

Around the world there are hundreds of thousands of rock-art sites, but only those possessing outstanding universal value (OUV) should be inscribed on the World Heritage List. The crucial test for nominated sites is whether or not they can demonstrate OUV by satisfying the criteria in the Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention (UNESCO 2008) and by demonstrating by comparative analysis that the site or sites are outstanding in geographical, cultural, and global terms.

a) Comparative analysis

A successful comparative analysis must set the nominated site or sites in context, which means demonstrating knowledge of how the site or sites fit(s) into the wider picture, first regionally and then globally. This is not an easy task when records of rock-art sites are scattered around

tâche n'est pas simple en raison de la dissémination dans le monde des témoignages d'art rupestre. Quoiqu'il en soit, il convient de réaliser une telle étude pour défendre la cause de l'inscription du ou des site(s) sur la Liste. La proposition d'inscription doit justifier, au travers d'une analyse comparative, les raisons pour lesquelles ce ou ces site(s) doi(ven)t figurer sur la Liste plutôt que plusieurs centaines d'autres. Il faut donc justifier pourquoi leurs attributs sont exceptionnels quant à leur type, leur contexte géoculturel et leur cadre.

La justification de la valeur universelle exceptionnelle exige une appréciation complète de l'ensemble des valeurs du site. Elle doit surtout en montrer les caractéristiques autres que le grand nombre des images et les commentaires généraux sur la manière dont ces images témoignent de sociétés disparues. La quasi totalité de l'art rupestre possède une valeur documentaire et la quantité d'images n'est pas toujours suffisante en elle-même pour impliquer l'existence d'une valeur universelle exceptionnelle, qu'il s'agisse de grands nombres ou de rareté.

Les études régionales actuellement préparées par l'ICOMOS viendront soutenir ce processus. L'ICOMOS et le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO s'efforcent de promouvoir la connaissance des témoignages d'art rupestre et de les rendre plus accessibles.

b) Critères

En ce qui concerne la satisfaction des critères, les images d'art rupestre doivent être justifiées de manière précise. Il convient donc d'indiquer : pourquoi elles possèdent des caractéristiques particulières associées au lieu où elles ont été trouvées, quelle est la signification de leur répartition, comment elles étaient liées à la culture et aux croyances des communautés qui les ont créées et le sens qu'elles sont susceptibles de conserver pour les communautés actuelles.

Les critères les plus communément utilisés pour justifier la valeur universelle exceptionnelle de l'art rupestre sont les critères (i), (ii), (iii) et (vi).

Critère (i) « représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain », exige que le site soit considéré comme un chef-d'œuvre. À cette fin, les images doivent être exceptionnelles du point de vue visuel ou des techniques utilisées ou de leur emplacement – par exemple, lorsqu'il paraît qu'elles ont été délibérément situées dans un endroit précis pour obtenir un effet particulier, comme les panneaux spectaculaires de la Sierra de San Francisco (Mexique).

Critère (ii) « témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ». Ce critère exige que l'on examine la manière dont des sites peuvent attester un échange d'influences, tant en leur sein qu'avec l'extérieur. Pour prendre en compte cet aspect, il est nécessaire de démontrer comment les sites d'art rupestre ont soit assimilé des idées importées d'ailleurs soit exercé une influence sur d'autres zones. Ce critère n'est pas facile à justifier, à moins de disposer d'informations suffisantes sur le contexte culturel/ethnologique des sites ou de pouvoir faire des comparaisons stylistiques (ou thématiques) avec d'autres sites d'art rupestre situés dans des zones plus ou moins éloignées.

Critère (iii) « apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une

the world. It is, however, a study that must be undertaken in order to make a strong case for why the site or sites should be inscribed on the List. Nomination needs to justify, by means of a comparative analysis, why the site or sites should be inscribed on the List rather than many hundreds of others. This means justifying why their qualities are outstanding in terms of type, geo-cultural context, and setting.

Justifying the outstanding universal value of sites requires a thorough appraisal of the full range of the site's values and must above all show qualities other than large numbers of images or generalizations on how those images display evidence of past societies. Almost all rock art can be said to be of documentary value and the mere numbers of images alone do not of themselves necessarily imply outstanding universal value, whether these are large or indicate rarity.

The regional studies that ICOMOS is commissioning will help with this process. Both ICOMOS and the UNESCO World Heritage Centre are working to encourage knowledge of and better access to rock-art records.

b) Criteria

In order to satisfy the criteria, rock-art images must be justified in a precise way. It is thus necessary to indicate why they demonstrate particular characteristics connected with the place in which they were found, the significance of their distribution, how they were connected with the culture and beliefs of the communities that created them, and the meaning they may still have for present-day communities.

The criteria most commonly used to justify the outstanding universal value of rock-art sites are (i), (ii), (iii), and (vi).

Criterion (i) "represent a masterpiece of human creative genius" requires that the site should be considered to be a "masterpiece." For this the images should be outstanding in visual terms, in terms of the techniques used, or their location –when, for instance, they appear to have been deliberately sited in a specific place in order to achieve a particular effect, as in the case of the spectacular panels in the Sierra de San Francisco (Mexico).

Criterion (ii) "exhibit an important interchange of human values, over a span of time or within a cultural area of the world, on developments in architecture or technology, monumental arts, town-planning or landscape design" requires consideration to be given to how sites can demonstrate an interchange of ideas, both inwards and outwards. To satisfy this consideration it is necessary to demonstrate how rock-art sites have either absorbed ideas from elsewhere or have influenced other areas. It is not easy to justify this criterion unless sufficient information is available on the cultural/ethnological context that is available or when stylistic (or thematic) comparisons can be made with other rock-art sites in areas that are more or less remote.

Criterion (iii) "bear a unique or at least exceptional testimony to a cultural tradition or to a civilization which

civilisation vivante ou disparue ». Ce critère est susceptible de s'appliquer à de nombreux sites d'art rupestre mais, pour le justifier, il faut montrer en quoi l'art rupestre constitue réellement un témoignage exceptionnel et dans quelle mesure il se rapporte à une civilisation ou à une tradition culturelle spécifique.

Critère (iv) « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ». Hormis l'ancienne utilisation de grottes profondes, ce critère ne s'applique habituellement pas aux sites d'art rupestre, à moins que ceux-ci ne s'insèrent dans un paysage plus vaste qui, dans son ensemble, peut témoigner d'une phase particulière de l'histoire humaine – peut-être, par exemple, un paysage relique où l'art rupestre ne serait qu'une composante du témoignage apporté par celui-ci.

Critère (v) « être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ». L'art rupestre ne peut satisfaire à ce critère que s'il est toujours vivant et représente une partie significative de la culture d'une société.

Critère (vi) « être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (le Comité considère que ce critère doit de préférence être utilisé conjointement avec d'autres) ». On peut trouver des exemples de la pérennité de croyances ou de pratiques associées à l'art rupestre sur tous les continents à l'exception de l'Europe. Ce critère s'applique aux sites d'art rupestre lorsque les images peuvent être directement associées à des idées ou croyances encore vivantes. Toutefois, ce sera uniquement le cas lorsque ces croyances sont elles-mêmes présentées dans le contexte de l'idéologie et de l'histoire de la société ayant créé cet art et possèdent une valeur universelle exceptionnelle. Ce critère doit être associé à d'autres critères qui rendent compte de la valeur physique de l'art rupestre, du tissu du site, de son histoire et de sa relation avec le paysage.

Conclusion

Il est indubitable que l'art rupestre diffère des autres éléments du patrimoine mondial par son extension géographique (dans le monde entier à l'exception de l'Arctique et de l'Antarctique), par le nombre et la diversité de ses sites (plus de 400 000) et par sa datation (40 000 ans au moins). Cet aspect a deux conséquences sur l'équilibre et la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial : dans les années à venir, nous devons logiquement compter sur un nombre beaucoup plus élevé de propositions d'inscription – et d'inscriptions proprement dites – sur la Liste ; toutefois, pour des raisons évidentes, la sélection des meilleurs sites doit être rigoureuse, pour ne pas dire draconienne.

Nous nous sommes efforcés de faire clairement comprendre que les sites d'art rupestre proposés pour inscription sur la Liste ont de meilleures chances d'être retenus quand :

– ils répondent à plusieurs – et non à un seul – critère(s) parmi ceux qui sont proposés ;

– les divers domaines mentionnés ont déjà fait l'objet de recherches appropriées et que les données les

is living or which has disappeared” may be applicable to many rock-art sites, but to justify it evidence is needed about how the rock art is really exceptional testimony and to what extent it relates to a civilization or to a specific cultural tradition.

Criterion (iv) “be an outstanding example of a type of building or architectural or technological ensemble or landscape which illustrates (a) significant stage(s) in human history”, is usually not applicable to rock-art sites (save for the ancient use of deep caves) unless the sites are set within a wider landscape which as a whole can illustrate a particular phase in human history – for instance, a relict landscape in which rock art is just one of the pieces of evidence.

Criterion (v) “be an outstanding example of a traditional human settlement or land-use which is representative of a culture (or cultures), or of human interaction with the environment, especially when it has become vulnerable under the impact of irreversible change” is one that rock art can only satisfy if it is still living and represents a significant part of the culture of a society.

Criterion (vi) “be directly or tangibly associated with events or living traditions, with ideas, or with beliefs, with artistic and literary works of outstanding universal significance (the Committee considers that this criterion should preferably be used in conjunction with other criteria).” Examples of the permanence of beliefs and practices related to rock art in traditional cultures are to be found on all the continents with the exception of Europe. This criterion is applicable to rock-art sites where the images can be directly associated with ideas or beliefs that are still living only where those beliefs themselves are presented in the context of the ideology and history of the people who created the rock art and which may be said to be of outstanding universal value (OUV). This criterion needs to be associated with further criteria which encapsulate the physical value of the rock art, the fabric of the site, its history, and its relationship with the landscape.

Conclusion

Rock art undoubtedly differs from other elements of human heritage by reason of its geographical extension (all over the world except in the Arctic and the Antarctic), by the number and variety of sites (more than 400,000), and by its time-depth (at least 40,000 years). This will have two consequences for a balanced and credible World Heritage List: in the coming years many more rock-art nominations (and inscriptions on the List) may logically be expected. For obvious reasons, however, the selection of the “best” sites needs to be strict, not to say drastic.

The object of the Guidelines is to make it clearly understood that rock-art sites nominated to the List will have better chances of being inscribed when:

– they meet several, and not just one, of the proposed criteria;

– the various domains mentioned above have already been adequately researched and the data about them are

concernant sont abondantes, correctement archivées (base de données) et accessibles ;

– les problèmes de conservation et de gestion sont déjà résolus et traités de manière adéquate ;

– La proposition expose clairement et de manière exhaustive les questions ci-dessus mentionnées et qu'elle s'appuie sur des documents appropriés.

extensive, correctly archived (in the form of a database), and accessible;

– the problems of conservation and management have already been solved and adequately dealt with;

– the nomination deals clearly and comprehensively with these questions and is substantiated with relevant documentation.

ICOMOS (International Council on Monuments and Sites)

DÉCOUVERTES

L'ABRI DE SANTA MARTA (IRAQUARA, BAHIA, BRÉSIL)

Résumé

L'abri de Santa Marta, localisé dans la municipalité d'Iraquara, dans la Chapada Diamantina (État de Bahia, Brésil) (fig. 1), renferme de nombreuses peintures rupestres aux allures statiques. Les mains dominent le corpus, suivies par les motifs anthropomorphes, zoomorphes et géométriques. Les motifs s'agencent selon une logique d'horizontalité et de composition à motif central. Les relations entre les représentations et leur support rocheux s'imposent d'emblée. Ces peintures, attribuées à la Tradition Agreste, s'intègrent dans l'art rupestre local et régional.

Méthodologie

Notre recherche sur l'abri de Santa Marta a débuté en 1998, par une mission de prospection sur le terrain de Marcel Otte et Charlotte Derclaye (service de Préhistoire de l'université de Liège), accompagnés par Carlos Etchevarne (UFBA, Brésil). Les données recueillies, rapidement présentées lors du Congrès International d'Art rupestre de Vila Real (Etchevarne & Otte 1998), ont finalement été rassemblées puis traitées d'une façon plus exhaustive dans le cadre d'un mémoire de licence en archéologie (Appeldoorn 2007-2008) dont le bilan est présenté ici.

La première étape de cette recherche a consisté à rassembler, inventorier et traiter les informations de terrain, d'après les carnets de notes, croquis, photographies et diapositives de 1998. Le dessin vectoriel des motifs a été réalisé à l'aide du logiciel Inkscape, sur la base des images numérisées puis retouchées. Ces « relevés » ont ensuite été répertoriés dans un catalogue iconographique, selon la division employée par Carlos Etchevarne (figures zoomorphes, anthropomorphes et géométriques – Etchevarne 2007). Le catalogue a servi de fondement à une approche stylistique et iconographique, par des tableaux comparatifs et des dénombrements. Les résultats ont ensuite été comparés à d'autres sites rupestres, pour réinsérer l'ensemble dans son contexte régional.

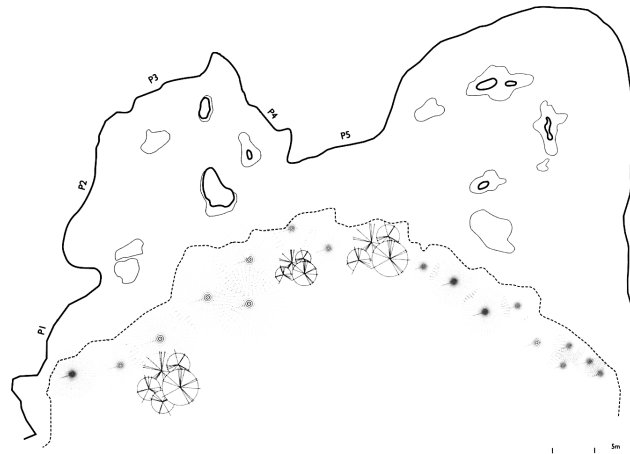
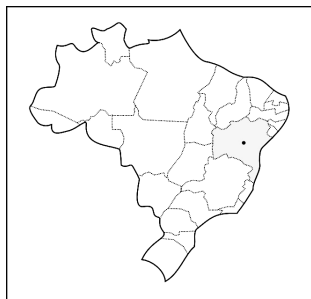


Fig. 1. Localisation du site et plan de l'abri de Santa Marta (Etchevarne 2006).

Fig. 1. Location of site and plan of the Santa Marta shelter (Etchevarne 2006).

DISCOVERIES

THE SANTA MARTA ROCK SHELTER (IRAQUARA, BAHIA, BRASIL)

Summary

The Santa Marta shelter, in the Iraquara Municipality in the Chapada Diamantina (State of Bahia, Brazil) (Fig. 1), contains numerous rock paintings in which the subjects appear static. Hands dominate the corpus, followed by anthropomorphic, zoomorphic and geometric motifs. The motifs are arranged according to a logic of horizontality and a composition with a central motif. Their rock support directly dictates relations between it and the representations. These paintings, attributed to the Agreste Tradition, fit into the local and regional rock art.

Methodology

Our research on the Santa Marta shelter started in 1998, with a survey mission on the ground by Marcel Otte and Charlotte Derclaye (Service de Préhistoire, Université de Liège), accompanied by Carlos Etchevarne (UFBA, Brazil). The information gathered, rapidly published during the International Rock Art Congress of Vila Real (Etchevarne & Otte 1998), was finally brought together and treated in a more exhaustive fashion as part of an archaeological degree thesis (Appeldoorn 2007-2008), whose results are presented here.

The first stage of this research was to assemble, inventory and treat the field information, from the 1998 notebooks, sketchbooks, photographs and slides. The vectorial drawing of the motifs was carried out with the aid of the Inkscape program, based on images first digitalized and then retouched. These “copies” were then indexed in an iconographic catalogue, following the division employed by Carlos Etchevarne (zoomorphic, anthropomorphic and geometric figures – Etchevarne 2007). The catalogue served as the foundation to an iconographic and stylistic approach, by comparative tables and counts. The results were then compared with other rock art sites, to position the whole in its regional context.